



*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La ministre

Paris, le 27 JAN. 2015

Mesdames, Messieurs

Notre pays a vécu en ce début du mois de janvier une situation d'une gravité exceptionnelle qui a révélé la montée des extrémismes, vu une remise en cause des valeurs de la République, une contestation et une fragmentation des valeurs collectives, des attaques contre le vivre ensemble.

Comme je l'ai affirmé récemment devant les Recteurs, il nous appartient maintenant de transformer l'émotion en force d'action, car ce défi à la République et à ses valeurs appelle des réponses de fond, durables et à la hauteur des enjeux.

De la même manière que l'École a pu subir les dérives de notre société, elle doit être désormais le levier privilégié d'un sursaut qui s'adresse à toute la communauté nationale.

La refondation de l'école a rétabli le principe et dégagé les moyens d'une formation initiale ambitieuse – qui intègre la laïcité dans son tronc commun – pour l'ensemble de nos futurs enseignants. Il est maintenant de notre responsabilité que cette dimension de la formation, se traduise au cœur de notre processus de recrutement.

En tant que présidentes et présidents des jurys des concours de recrutement, il vous revient de contribuer à cet objectif.

La description des épreuves des concours prévoit qu'« au cours de l'entretien qui suit l'exposé du candidat, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. »

Je vous demande de veiller à ce que dans ce cadre, les thématiques de la laïcité et de la citoyenneté trouvent toute leur place.

.../...

Je sais compter sur vous pour que l'Ecole soit en mesure, par la formation et le recrutement de nos futurs enseignants, de valider la mission première que lui fixe la Nation fixe, à savoir de transmettre et de faire partager aux élèves les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de la laïcité, portant notamment égale dignité de tous les êtres humains et liberté de conscience de chacun.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée



Najat VALLAUD-BELKACEM